

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JANVIER 2016

Convocations du 14 janvier 2016

Réunion tenue à 19 heures 30 en mairie.

Présents : Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel, Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DELABRE Stéphane, Madame GROGNET Janine, Monsieur DUFETELLE Hubert, Madame BONVALET Evelyne, Madame BOUDIN Valérie, Monsieur DEPOILLY Christophe Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, Monsieur DUMONT Jean Louis, Monsieur EMPEREUR Pascal, Monsieur FOIRESTIER Michel, Monsieur LECONTE Max.

Absentes excusées : Madame LUCAS Caroline, Madame JOACHIM Charlotte

Procurations :

Madame JOACHIM Charlotte a donné procuration à Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel. Le pouvoir a été valable jusqu'à 21 h 30 au point 9.

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur DUMONT Jean-Louis a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire 2 bis : Modification de la délibération sur le transfert du PLUi.

Le conseil donne son accord.

02 : Procès Verbal :

Le Procès-verbal du 10 décembre est adopté à l'unanimité.

Observations du procès-verbal du 13 novembre 2015 :

Monsieur Leconte Max indique son désaccord au point numéro 9 - 3: Fête de Noel

Il rappelle le fonctionnement d'un conseil municipal : les commissions analyse le besoin, propose et le projet est mis au vote au conseil.

Monsieur le maire a décidé de ne pas mettre au vote le point numéro 9 -3 considérant le changement de position d'un membre de la commission.

Le maire rappelle que les commissions débattent et proposent.

La proposition est le résultat d'un accord majoritaire.

Evidement un membre de la commission peut avoir une position différente et celle-ci a été argumentée en commission.

Par contre il n'est pas acceptable de modifier son avis pendant la présentation du projet en réunion de conseil sans en avoir informé la commission auparavant.

Commune d'Aigneville
Réunion 21 janvier 2016

Pour rappel :

Lors de la commission l'orientation de ne pas faire de spectacle avait été actée par tous les membres de la commission, mais une personne est revenue sur sa position lors du conseil.

Afin de clarifier la situation, la commission s'est réunie une nouvelle fois pour examiner ce dossier.

Monsieur Leconte Max rappelle qu'il est primordial de prendre en compte le travail des commissions.

Après ces remarques, Monsieur LECONTE Max a décidé de ne pas signer le procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2015.

2 bis : Modification de la délibération sur le transfert du PLUi.

Nous avons acté le 30 janvier 2015 la prise de compétence « Elaboration, mise en œuvre et suivi d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) » par la Communauté de Communes du Vimeu Industriel.

Nous devons mettre à jour notre délibération en y désignant deux personnes titulaires pour représenter la commune lors des débats.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que :

La loi ALUR du 24 mars 2014 a imposé aux communes un transfert de la compétence PLU aux communautés de communes d'approuver la prise de compétence « Elaboration, mise en œuvre et suivi d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) » par la Communauté de Communes du Vimeu Industriel.

Le PLUi devra être approuvé avant le 31 décembre 2019.

Il s'agit désormais de désigner 2 représentants de la commune qui siègeront au sein des groupes de travail, comité de pilotage et comité technique pour l'élaboration la mise en œuvre et le suivi PLUi.

Il est proposé que les délégués communautaires soient désignés en qualité de membres titulaires

Le conseil à l'unanimité désigne Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel et Monsieur DELABRE Stéphane pour représenter la commune au sein du COPIL et du COTHEH.

La première réunion est fixée au 1^{er} février 2016, au total pour ce travail il y aura 34 réunions techniques.

Le plus urgent est la mise en place du PADD.

3 : Personnel Communal : régime indemnitaire :

DELIBERATION
Instituant le régime Indemnitaire tenant compte des
Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel
Cadres d'emplois transposables au 1^{er} janvier 2016
(RIFSEEP)

Après examen de ce dossier, le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- D'instaurer à compter du 1^{er} janvier 2016 pour les agents relevant des cadres d'emploi ci-dessus :
 - o Une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)
 - o Un complémentaire indemnitaire
- D'inscrire chaque année les crédits correspondant au budget de l'exercice courant, chapitre 012

Cette délibération annule et remplace les dispositions relatives au même objet prises par délibérations antérieures instituées par l'assemblée délibérante.

4 : Affaires Générales : Mise à jour de la délibération du 7 septembre 2012 pour la cession de la parcelle ZM 76 pour 214 m² rue d'Embreuille :

Nous devons actualiser la délibération du 7 septembre en indiquant le numéro de la parcelle pour la cession des 214 m² rue d'Embreuille, à cette époque nous n'avions pas le nouveau numéro de parcelle pour l'euro symbolique.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour le transfert en domaine communal de la parcelle ZM 76.

5 : Affaires Générales : Commission Adap :

Il est rappelé au conseil la loi handicap du 11 février 2005,

Lors de la dernière réunion du conseil, il a été évoqué la possibilité de créer une commission Adap.

Après réflexion le conseil décide par 14 voix que ce dossier sera géré par la commission sécurité Travaux.

6 : Affaires périscolaires : Ajustement du règlement de la garderie suite à problème rencontré :

Il est demandé au conseil la possibilité de regrouper sur une seule fiche l'ensemble des personnes à contacter en cas de retard ou de problème.

Une clause supplémentaire sera indiquée sur le prochain règlement : En cas de retard une pénalité financière sera instaurée, et l'enfant pourra être exclu du service périscolaire en cas de retards répétés.

Le conseil donne son accord à l'unanimité

7 : Affaires périscolaires : Comité de pilotage contrat enfance de la CAF :

Il est donné lecture du courrier de la CAF sur le renouvellement du contrat enfance jeunesse.

Ce dossier est piloté par la CCVI, une réunion sera organisée prochainement avec la CAF.

1^{ère} phase : Bilan des actions menées

2^{ème} phase : transmission à la CAF des actions menées et actions à venir

3^{ème} phase : Délibération du conseil précisant le développement et autorisant le maire à signer le nouveau contrat enfance Jeunesse.

8 : Affaires Générales : Recensement de la population :

Le recensement a débuté le 21 janvier et se terminera le 20 février.

Mesdames DELIGNIERES Agnès et FARCY Emeline passeront dans la commune pour réaliser le recensement des habitations et de la population.

Deux possibilités pour se faire recenser :

1^{er} : Sous forme papier

2^{ème} : Par internet.

L'état octroie une dotation à la commune de 1755 € pour ce travail, la rémunération des agents recenseurs sera de 650 € brut.

Le conseil donne son accord.

9 - Finances : Résultat provisoire 2015 et autorisation d'engager au maximum 25 % des dépenses d'investissement

Madame JOACHIM Charlotte est arrivée à 21 h 30, le pouvoir est caduc à ce point.

Le résultat provisoire serait environ de 190 000 € au 31 décembre 2015.

Monsieur le maire demande au conseil de l'autoriser à engager 25 % au maximum des dépenses d'investissement de l'année N -1.

Le conseil donne son accord.

Modifications budgétaires :

Dépenses fonctionnement :

73925 +5000

6811/042 +18000

673 -23000

023 : + 14 500

Recettes de fonctionnement :

002 +1,18
7067 -1,18
777/042 : + 14500

Dépenses d'investissement :

001 -30,01
2031 -669,99
1641 +700
13911/040 : + 7600
13912/040 : + 2000
13913/040 : + 1300
13932/040 : + 3600

Recettes d'investissement :

281531/040 +450
281532/040 +17550
13158 +16300
1316/041 -34300
021 : + 14 500

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Budget lotissement

Modification budgétaire

1641/040 : - 6 577 €
1641 : + 6 577 €

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

10 : Travaux : Etat des travaux en cours et à réaliser :

Commune d'Aigneville Hameau d'Hocquélus :

Travaux d'aménagement de la traversée d'Hocquélus RD 48
Gestion des eaux pluviales

Le dossier du cabinet d'études V3D a été présenté en commission travaux le 19 janvier.

Après un examen approfondi, les membres de la commission ont émis un avis favorable à ce dossier.

Le coût des travaux est estimé à 367104,72 € TTC pour un H.T de 305 920.60 €

N°	Désignation des ouvrages	U	Quantité	Prix U.	Montant H.T.
1 - Travaux communs					
1.1 - Travaux préparatoires					
1.1.1	Installation de chantier et signalisation	Forf	1,00	2500,00	2500,00
1.1.2	Constat d'huissier	Forf	1,00	700,00	700,00
Sous total HT 1.1					3 200,00 €
Sous total HT "Travaux communs"					3 200,00 €
2 - Création d'un giratoire au carrefour des rues de la Jatte, de Feuquières et d'Eu					
2.1 - Travaux de démolition					
2.1 Travaux de démolition					
2.1.1	Démolition de béton au marteau piqueur	m3	15,00	70,00	1050,00
2.1.2	Sciage d'enrobé	ml	220,00	4,50	990,00
2.1.3	Dépose de bordure ou caniveau	ml	410,00	4,00	1640,00
2.1.4	Dépose de la signalisation verticale existante	Forf	1,00	850,00	850,00
2.1.5	Dépose de bouches avaloirs	U	1,00	125,00	125,00
Sous total HT 2.1					4 655,00 €
2.2 - Travaux de gestion des eaux pluviales					
2.2.1	Tranchée pour canalisation d'eaux pluviales	ml	107,00	40,00	4280,00
2.2.2	Terrassement manuel	m3	11,00	95,00	1045,00
2.2.3	Fourniture et pose de canalisation Ø 250mm en fonte	ml	65,00	80,00	5200,00
2.2.4	Fourniture et pose de canalisation Ø 300mm en fonte	ml	40,00	90,00	3600,00
2.2.5	Fourniture et pose de canalisation Ø 400mm en PVC série CR8	ml	38,00	80,00	3040,00
2.2.6	Enrobage de canalisation	ml	65,00	30,00	1950,00
2.2.7	Remblai du puits d'infiltration en matériaux drainants (30%de vides)	m3	215,00	35,00	7525,00
2.2.8	Réfection de tranchée sous chaussée	m2	95,00	20,00	1900,00
2.2.9	Construction de regard de visite pluvial D1000mm, y compris tampon fonte	U	3,00	750,00	2250,00
2.2.10	Construction de Bouche d'égoût profil A ou T équipée de grille d'engouffrement, y compris couverture fonte	U	6,00	550,00	3300,00
2.2.11	Fourniture et pose d'un séparateur d'hydrocarbures	Ens	1,00	4500,00	4500,00

Commune d'Aigneville
Réunion 21 janvier 2016

	avant le rejet dans le bassin de stockage				
2.2.12	Réalisation d'une dalle béton de répartition sur l'ancien puits (surface 25m ² environ)	Ens	1,00	1250,00	1250,00
2.2.13	Réalisation d'un bassin de stockage et d'infiltration des eaux pluviales	m3	215,00	175,00	37625,00
2.2.14	Réalisation de puits d'infiltration en extrémité de bassin	Ens	3,00	3700,00	11100,00

Sous total HT 2.2					88 565,00 €
-------------------	--	--	--	--	--------------------

2.3 – Caniveaux Ecoulement des eaux					
-------------------------------------	--	--	--	--	--

2.3.1	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type T2	ml	225,00	25,00	5625,00
2.3.2	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type A2	ml	50,00	25,00	1250,00
2.3.3	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type P1	ml	20,00	22,00	440,00
2.3.4	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type CS2	ml	220,00	25,00	5500,00
2.3.5	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type CC1	ml	25,00	45,00	1125,00
2.3.6	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type I1 engravées (luminescentes)	ml	20,00	70,00	1400,00
2.3.7	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type Quai bus	ml	18,00	75,00	1350,00

Sous total HT 2.3					16 690,00 €
-------------------	--	--	--	--	--------------------

2.4 - Travaux d'élargissement de chaussée (zones franchissables par les véhicules lourds)					
---	--	--	--	--	--

2.4.1	Décaissement pour création de structure de chaussée	m3	25,00	12,50	312,50
2.4.2	Evacuation de déblais en décharge agréée de l'entreprise	m3	25,00	10,00	250,00
2.4.3	Nivellement compactage fond de forme	m2	45,00	1,50	67,50
2.4.4	Fourniture et mise en place de géotextile anticontaminant classe 7	m2	45,00	2,00	90,00
2.4.5	Fourniture transport et mise en œuvre de GNT3 type B sur 40 cm d'épaisseur	m2	45,00	30,00	1350,00
2.4.6	Fourniture et mise en œuvre de béton désactivé sur 15cm d'épaisseur	m2	45,00	65,00	2925,00

Sous total HT 2.5					4 995,00 €
-------------------	--	--	--	--	-------------------

2.5 - Travaux de voirie					
-------------------------	--	--	--	--	--

2.5.1	Sciage d'enrobés pour création d'ilots domés	ml	90,00	4,50	405,00
2.5.2	Rabotage de chaussée	m2	170,00	5,50	935,00
2.5.3	Reprofilage ou déflashage	m2	170,00	3,00	510,00
2.5.4	Couche d'imprégnation	m2	170,00	1,50	255,00
2.5.5	Tapis d'enrobés - EB10 roulement sur 6cm d'épaisseur	m2	170,00	15,00	2550,00
2.5.6	Décrouottage d'enrobés pour création d'ilots domés	m2	65,00	8,00	520,00
2.5.7	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés pour création d'ilots domés	To	16,00	130,00	2080,00

Sous total HT 2.5					7 255,00 €
-------------------	--	--	--	--	-------------------

2.6 - Caniveaux Ecoulement des eaux					
-------------------------------------	--	--	--	--	--

2.6.1	Scarification de trottoirs existants	m2	450,00	3,50	1575,00
2.6.2	Reprofilage en GNT 0/20 pour mise à la côte	To	200,00	30,00	6000,00
2.6.3	Mise à niveau d'ouvrages sur trottoirs	Ens	1,00	1000,00	1000,00

Commune d'Aigneville
Réunion 21 janvier 2016

2.6.4	Fourniture et mise en œuvre de grès de Pernes sur 5cm moyens	m2	450,00	8,00	3600,00
-------	--	----	--------	------	---------

Sous total HT 2.6					12 175,00 €
-------------------	--	--	--	--	--------------------

2.7 - Travaux de signalisation horizontale et verticale

	F. et pose de panneaux de signalisation classe II : suivant plan				
2.7.1	Type C20a	U	6,00	275,00	1650,00
2.7.2	Type A13b	U	3,00	275,00	825,00
2.7.3	Type Ab25	U	4,00	275,00	1100,00
2.7.4	Type Ab3a + M9c	U	4,00	290,00	1160,00
2.7.5	Type C6	U	2,00	275,00	550,00
2.7.6	Marquage passage piétons et Zébra en résine thermoplastique	m2	32,00	20,00	640,00
2.7.7	Marquage ligne discontinue sur RD en résine thermoplastique	ml	235,00	2,50	587,50
2.7.8	Fourniture et pose de bandes podotactiles en pierres reconstituées	ml	36,00	70,00	2520,00
2.7.9	Marquage de zig zag bus	Ens	2,00	250,00	500,00
2.7.10	Fourniture et mise en œuvre de pavés résine	m2	65,00	130,00	8450,00
2.7.11	Fourniture et pose de potelets PMR	U	6,00	125,00	750,00
2.7.12	Fourniture et pose de barrières de ville	U	5,00	250,00	1250,00

Sous total HT 2.7					19 982,50 €
-------------------	--	--	--	--	--------------------

2.8 - Travaux d'espaces verts

2.8.1	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale	m3	4,00	20,00	80,00
-------	---	----	------	-------	-------

Sous total HT 2.8					80,00 €
-------------------	--	--	--	--	----------------

Sous total "Création d'un giratoire au carrefours des rues de la Jatte, de Feuquières et d'Eu"					154 397,50 €
---	--	--	--	--	---------------------

3 - Aménagement du carrefour rue des Chasse Marées - de Gamaches et d'Embreville

3.1 Travaux de démolition

	2.1 - Travaux de démolition				
3.1.1	Démolition de béton au marteau piqueur	m3	10,00	70,00	700,00
3.1.2	Sciage d'enrobé	ml	270,00	4,50	1215,00
3.1.3	Dépose de bordure ou caniveau	ml	245,00	4,00	980,00
3.1.4	Dépose de la signalisation verticale existante	Forf	1,00	350,00	350,00
3.1.5	Dépose de bouches avaloirs	U	5,00	125,00	625,00

Sous total HT 2.1					3 870,00 €
-------------------	--	--	--	--	-------------------

3.2 - Travaux de gestion des eaux pluviales

3.2.1	Tranchée pour canalisation d'eaux pluviales	ml	134,00	40,00	5360,00
3.2.2	Terrassement manuel	m3	13,50	95,00	1282,50
3.2.3	Fourniture et pose de canalisation Ø 250mm en fonte	ml	50,00	78,00	3900,00
3.2.4	Fourniture et pose de canalisation Ø 300mm en fonte	ml	120,00	83,00	9960,00
3.2.5	Fourniture et pose de canalisation Ø 400mm en fonte	ml	61,00	90,00	5490,00
3.2.6	Enrobage de canalisation	ml	160,00	30,00	4800,00
3.2.7	Réfection de tranchée sous chaussée	m2	65,00	20,00	1300,00

Commune d'Aigneville
Réunion 21 janvier 2016

3.2.8	Construction de regard de visite pluvial D1000mm, y compris tampon fonte	U	6,00	750,00	4500,00
3.2.9	Construction de Bouche d'égoût profil A ou T équipée de grille d'engouffrement, y compris couverture fonte	U	13,00	550,00	7150,00
3.2.10	Réalisation d'une tête de sécurité en enrochements en sortie de canalisation Ø400mm	Ens	2,00	850,00	1700,00
3.2.11	Curage de fossé	ml	185,00	15,00	2775,00
3.2.12	Réalisation de redans dans le fossé existant en enrochements maçonnés	Ens	3,00	750,00	2250,00
Sous total HT 2.2					50 467,50 €
3.3 - Caniveaux Ecoulement des eaux					
3.3.1	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type T2	ml	250,00	25,00	6250,00
3.3.2	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type A2	ml	285,00	25,00	7125,00
3.3.3	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type P1	ml	165,00	22,00	3630,00
3.3.4	Fourniture et pose de bordures béton préfabriquées type CS2	ml	535,00	25,00	13375,00
3.3.5	Fourniture et mise en œuvre de béton autocompactant en remblai devant le bordurage neuf	m3	40,00	130,00	5200,00
Sous total HT 2.3					35 580,00 €
3.4 - Travaux de voirie					
3.4.1	Rabotage de chaussée	m2	165,00	5,50	907,50
3.4.2	Reprofilage ou déflashage	m2	165,00	3,00	495,00
3.4.3	Couche d'imprégnation	m2	165,00	1,50	247,50
3.4.4	Tapis d'enrobés - EB10 roulement sur 6cm d'épaisseur	m2	165,00	15,00	2475,00
Sous total HT 2.5					4 125,00 €
3.5 - Travaux de création de places de stationnement					
3.5.1	Terrassement d'encaissement pour création de structure et évacuation des déblais	m2	200,00	22,00	4400,00
3.5.2	Géotextile classe 7	m2	200,00	1,60	320,00
3.5.3	Fourniture et mise en œuvre de grave naturelle sur 30cm	m2	200,00	20,00	4000,00
3.5.4	Tapis d'enrobés - EB10 roulement sur 6cm d'épaisseur	m2	200,00	15,00	3000,00
Sous total HT 2.5					11 720,00 €
3.6 - Caniveaux Ecoulement des eaux					
3.6.1	Scarification de trottoirs existants	m2	530,00	3,50	1855,00
3.6.2	Reprofilage en GNT 0/20 pour mise à la côte	To	237,00	30,00	7110,00
3.6.3	Fourniture et mise en œuvre de grès de Pernes sur 5cm moyens	m2	375,00	8,00	3000,00
3.6.4	Fourniture et mise en œuvre d'enrobés noirs sur 5cm	m2	155,00	17,00	2635,00
Sous total HT 2.6					14 600,00 €
3.7 - Travaux de signalisation horizontale et verticale					
	F. et pose de panneaux de signalisation classe II : suivant plan				
3.7.1	Type C20a	U	3,00	275,00	825,00
3.7.2	Type A13b	U	3,00	275,00	825,00

Commune d'Aigneville
Réunion 21 janvier 2016

3.7.3	Type AB4	U	1,00	275,00	275,00
3.7.4	Marquage passage piétons et Zébra en résine thermoplastique	m2	25,50	20,00	510,00
3.7.5	Marquage ligne discontinue sur RD en résine thermoplastique	ml	110,00	2,50	275,00
3.7.6	Fourniture et pose de bandes podotactiles en pierres reconstituées	ml	12,00	70,00	840,00
3.7.7	Fourniture et pose de potelets PMR	U	4,00	125,00	500,00
Sous total HT 2.7					4 050,00 €
3.8 - Travaux d'espaces verts					
3.8.1	Remise en place - régilage - épierrement - engazonnement	m2	300,00	5,00	1500,00
Sous total HT 2.8					1 500,00 €
Sous total "Aménagement du carrefour rue des Chasse Marées - de Gamaches et d'Embreuille"					125 912,50 €
Frais de maîtrise d'œuvre (6% de l'estimation finale des travaux)					17 010,60 €
Frais de géomètre					4 900,00 €
Frais de parution de l'annonce du marché de travaux					500,00 €
MONTANT TOTAL HT					305920,60
TVA 20%					61184,12
MONTANT TOTAL TTC					367104,72

L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté
Le conseil municipal sollicite :

- L'aide de l'Etat au titre de la DETR,
- Les parlementaires
- Une subvention au titre des amendes de police
- Et la CCVI au titre du fonds de concours.

Le plan de financement est le suivant :

Subvention DETR 20 % sur une base de 218 077.50 € soit 43 615.50 €
Aide parlementaire : 15 000 €
Amendes de police : 10 725.75 €
CCVI Fonds de Concours : 17 500 €

Total des subventions 86 841.25 €

Part revenant au maître d'ouvrage : 280 263.47 €

Emprunt : 150 000.00 €

Fond propres : 130 263.47 € dont 61 184.12 € de TVA à récupérer soit 69 079.35 €

Le conseil se prononce favorablement au lancement des travaux par 14 voix pour, et autorise Monsieur le maire à effectuer toutes les démarches pour les dossiers de subventions et tous documents inhérents à ce dossier.

Commune d'Aigneville Réunion 21 janvier 2016

Pour couvrir le restant à payer, nous serons dans l'obligation de contracter un prêt

Modalités actuelles :

Prêt de 150 000 €

Taux des prêts

Sur 15 ans : 2.28 %

Sur 20 ans : 2.57 %

Sur 25 ans : 2.87 %

Le dossier est mis au vote

Le conseil se prononce favorablement au lancement des travaux par 14 voix pour.

Eglise

Un devis nous a été transmis par PM Charpentier pour la réfection d'un pilier à l'église Saint Martin.
Le coût est estimé à 3582 € TTC.

Le conseil, vu l'urgence et les risques de sécurité, accepte par 14 voix pour la réalisation des travaux, et autorise Monsieur le maire à signer le devis.

11 : Affaires générales : Point sur le parc éolien :

Il est donné à la connaissance du conseil le calendrier prévisionnel des travaux des éoliennes sur Hocquélus

Fin février 2016 : Aménagement des accès

Avril 2016 : Enfouissement des câbles

Mai juin 2016 : Fondation

Mise en service des éoliennes sur Fressenneville et Aigneville pour novembre 2016

12 : Commission aide scolaire et aide sociale :

Bilan

Spectacle de Noël

Le spectacle a eu lieu le 21 décembre, le ressenti sur la qualité de la prestation est mitigé.

Point positif : Ce spectacle a permis le rassemblement de la population.

Pour 2016 ; la commission sociale devra travailler sur les différentes possibilités pour ce spectacle afin d'anticiper et se positionner sur ce qu'il sera fait ou pas.

Vœux du conseil :

Les vœux ont eu lieu le dimanche 17 janvier, le personnel s'est impliqué dans cette cérémonie.

Dates pour 2016

Le conseil décide que le centre aéré aura lieu du 6 au 29 juillet 2016.

Le conseil communautaire de la CCVI aura lieu à Aigneville le 6 avril à la salle François David.

Il est donné lecture des investissements réalisés sur 2015 pour cette commission.

Il est demandé au conseil d'avoir une réflexion sur l'achat d'un nouveau mobilier à la maternelle.

13 : Cadre de Vie : Bilan

13 -1 : Haie rue d'Hocquélus :

Les plants pour la rue d'Hocquélus ont été donnés par l'APEV, ils seront prochainement plantés par le personnel communal.

13 -2 : Travaux réalisés par les employés :

Les employés ont réalisé :

- Arrachage de la haie au monument
- Mise en place d'un miroir rue du stade
- Réfection des grilles de l'école d'hocquélus.

Des besoins en élagage et abattage sont répertoriés, la commission Cadre de Vie examinera ce point.

13 - 3 : Haie à l'église

Un conseiller émet son désaccord sur l'arrachage de la haie à l'église.

Lors de la réunion du conseil municipal en juillet 2015, il a été demandé par Monsieur le maire que la commission analyse l'éventualité d'arracher la haie de l'église.
Cette haie étant peu harmonieuse et cachant la perspective de l'église.

La commission a décidé l'arrachage de la haie, certes sans en informer le conseil.

La commission a considéré que le point ayant été déjà évoqué en juillet 2015, et qu'il n'y avait pas eu d'objection sur l'arrachage.

Le conseil prend en considération la remarque.

Il est donné à la connaissance du conseil les investissements réalisés dans la commission cadre de Vie

L'association du Vimeu sera présente sur la commune du 17 juin au 29 juillet 2016, les travaux qui leur seront confiés seront examinés prochainement.

14 : Dates à programmer :

14 – 1 : Réunion du conseil :

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 18 mars à 19 h 30.

14 – 2 : Réunions des commissions :

Commission cadre de vie le 19 février à 18 h 30
Commission finances : le 26 février à 18 h
Commission sociale le 7 mars à 18 h
Réunion des adjoints le 14 mars à 18 h
Commission du Personnel le 18 mars à 18 h 45.

15 : Divers :

15-1 : Location salle

Il est demandé la possibilité de louer la salle fin aout, le conseil donne son accord.

15 : Droit d'initiative :

15 - 1 Incivilité

Nous avons eu plusieurs incivilités qui se sont répétées pendant les vacances de Noel,

Ces incivilités ont été faites par des adolescents de la commune :

- Guirlandes arrachées
- Tags à la salle et abri bus

La gendarmerie a été contactée et fera des rondes,

Il est demandé d'examiner la possibilité de mettre en place une vidéo surveillance. Ce dossier sera piloté par la commission travaux et finances.

15 – 2 : CCVI

La CCVI va déménager dans l'ancien site de EDF de Friville.

15 – 3 : Aire de jeux

Des sujets sur l'aire de jeux ont été cassés.

15 – 4 : Info commune

L'info commune est parue mi-janvier, le conseil décide de garder le support tel que réalisé et d'alimenter les informations avec des photos.

La prochaine réunion de l'info commune aura lieu le 28 janvier à 18 h 30 en mairie.

15 – 5 : Urbanisme

A chaque accord de dossiers urbanisme (PC DP et CU), un mail sera transmis aux membres du conseil pour qu'ils soient informés des dossiers sur la commune.

Commune d'Aigneville
Réunion 21 janvier 2016

15 – 6 : Tonte des haies :

Il est demandé d'intervenir afin de faire couper une haie rue de Feuquières

15 – 7 : Point sécurité

Il est signalé le problème de la sécurité au niveau de la salle François David.

Il est demandé de revoir l'abri bus rue du stade ainsi que l'aménagement des alentours.

15 – 8 : Salle polyvalente

Il est demandé d'avoir une réflexion sur le problème d'aération de la salle polyvalente, en réalisant une étude sur ce bâtiment.

15 -9 : Ecoulement des eaux rue d'acheux à Courcelles

Il est signalé que l'écoulement des eaux rue d'Acheux est difficile, de l'eau stagne en continu sur la route.

La commission se rendra sur place pour voir comment résoudre ce problème.

15 - 10 : Sécurité rue d'Acheux

Il est demandé l'éventuelle possibilité d'installer un stop ou un cédez le passage pour diminuer la vitesse des véhicules.

15 - 11 : Incivilités

Un conseiller a surpris des enfants à jouer avec les vélos de la maternelle pendant les vacances scolaires. Il sera demandé au personnel de fermer la grille à clés.

15 - 12 : Sécurité rue de Visse Rue sainte Nicole Rue de Courcelles

Il est demandé d'avoir une réflexion sur le problème de sécurité sur le carrefour

15 - 13 : Signalisation

La signalisation routière sera refaite prochainement avec de la peinture à base de résine.

15 - 14 : Chemin des éoliennes

L'entretien de la chaussée au chemin des éoliennes sera refait en fonction de la météo.

15 - 15 : Spma

La spma a restauré la croix de mission.

15 - 16 : Papillons blancs

Il est rappelé que le bilan pour les papillons blancs aura lieu le vendredi 22 janvier à 18 h 30 à Gamaches

15 - 17 : Rue des chasse marée : trottoirs :

Un membre du conseil transmet ses félicitations au personnel de la CCVI pour l'aménagement des trottoirs réalisé rue des chasse marées.

Commune d'Aigneville
Réunion 21 janvier 2016

15 - 18 : Rue d'Acheux à Courcelles :

Il est rappelé que les bandes de terrain devant les nouvelles habitations sont des emplacements réservés pour l'aménagement de parking de véhicules pour les habitants des anciens bâtis
Il est interdit de déposer tout matériau sur ces emplacements publics.

15 - 19: Dossier périscolaire :

Le conseil réfléchit sur l'intérêt d'étudier un dossier périscolaire et scolaire.

Séance levée à 23 h 15

Commune d'Aigneville
Réunion 21 janvier 2016

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
BOUDIN Valérie	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
JOACHIM Charlotte	Est arrivée à 21 h 30	
LECONTE Max	Présent	
LUCAS Caroline	Absente excusée	